

Cahier d'assemblée générale

29 mars 2022



MAISON
Pauline Bonin

Crédits

Rédaction

- Céline Benny

Relecture

- Membres du conseil d'administration
- Équipe des travailleuses

Révision et mise en page

- Hélène Arsenault
- Sophie Nobert
- Lise Ouellet

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont collaboré de près ou de loin à la réalisation du présent document.

Qu'est-ce qu'un cahier d'assemblée générale?

Notre cahier d'assemblée générale est un document qui contient plusieurs informations sur notre organisme. Il contient notamment notre rapport d'activités, les documents liés à notre dernière assemblée générale et ceux qui concernent l'assemblée générale de l'année. À la section 4, nous joignons des documents intéressants pour mieux nous connaître.

Introduction

- Petits mots des travailleuses

Section 1

Notre rapport d'activités pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2021

- Démonstration de la conformité entre les activités réalisées par l'organisme et les objets de sa charte et du fait que l'organisme œuvre dans le champ de la santé et des services sociaux
 - Objets de la charte de la Maison Pauline Bonin
 - Nombre d'activités réalisées au cours de la dernière année et description de celles-ci
 - Des activités qui s'inscrivent dans le champ de la santé et des services sociaux
- Démonstration de la contribution de la communauté à la réalisation des activités de l'organisme
 - Contribution en matière de ressources humaines
 - Contribution en matière de ressources matérielles
 - Contribution en termes de ressources financières
 - Contribution par l'entremise d'un réseau de bénévoles et de militantes
 - Contribution sous forme de publicité gratuite dans un autre réseau

- Contribution par l'entremise d'un réseau de distribution de dépliants par d'autres organismes
 - Contribution par l'entremise de références provenant d'autres organismes
- Démonstration du dynamisme et de l'engagement de l'organisme dans le milieu et de la concertation avec les ressources du milieu
 - Participation à des tables de concertation
 - Place occupée par des membres de la collectivité
 - Concertation avec différents intervenants issus d'instances gouvernementales et autres
 - Concertation avec d'autres organismes communautaires
 - Participation à des activités communes avec d'autres organismes
- Démonstration de la réponse apportée aux besoins du milieu
 - Accessibilité
 - Activités et outils d'information et de consultation
 - Lien entre les activités réalisées, les services offerts et les besoins de la communauté, tels qu'ils sont définis par l'organisme
 - Territoire couvert
 - Nombre de personnes rejointes par les activités grand public de l'organisme
 - Nombre de personnes rejointes par les activités individuelles et les activités de groupe de l'organisme
- Démonstration d'un fonctionnement démocratique
 - Liste nominale et provenance des membres du conseil d'administration au 31 décembre 2021
 - Nombre de membres de l'organisme
 - Nombre de personnes présentes à l'assemblée générale annuelle
 - Les comités en 2021

Section 2

Les documents liés à notre dernière assemblée générale

- Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue par visioconférence le 29 mars 2021 et la liste des présences
- Priorités 2021 et appréciation du conseil d'administration sur leurs réalisations

Section 3

Les documents liés à l'assemblée générale du 29 mars 2022

- L'avis de convocation
- L'ordre du jour
- Le mot de la présidente

Lors de l'assemblée générale annuelle, vous recevrez nos priorités 2022, nos états financiers 2021 ainsi que nos prévisions budgétaires 2022. Ces documents ne se trouvent donc pas dans le présent cahier.

Section 4

Des documents intéressants pour mieux connaître notre organisme

- La mission de l'organisme
- L'intervention et la gestion féministe
- L'historique de l'organisme
- Un résumé du rapport de recherche *Vers un avenir meilleur pour des femmes monoparentales de Lanaudière*

Introduction



Petits mots des travailleuses





Je suis arrivée à la Maison Pauline Bonin le 4 novembre 2004, il y a un peu plus de 17 ans et chaque année je participe à la rédaction du rapport d'activités avec une énergie renouvelée. J'aime beaucoup ce temps de l'année où je m'arrête pour contempler le travail accompli.

2021, à l'image de toutes les autres années que j'ai vécues ici, aura été singulière.

Pour moi, ce fut une belle année.

J'ai consacré du temps et du cœur à organiser des comités de sélection pour engager une nouvelle intervenante et, depuis juin, nous sommes quatre travailleuses.

Une belle équipe où l'information circule, où les tâches sont partagées équitablement, où on utilise les forces de chacune, où on réfléchit, se questionne, invente et où l'équipe sert de rempart dans les moments difficiles.

Une belle année auprès des résidentes-participantes qui me donnent accès à leur vie lors des rencontres individuelles et de groupe. Ces femmes, pour plusieurs nées à l'étranger, me permettent une expérience interculturelle nourrissante.

De beaux enfants, ceux qui fréquentent la Halte-École, avec qui j'ai partagé des moments de jeux et de plein-air, où on a cherché à s'ajuster et innover pour que tout se vive dans l'harmonie.

Des collaborations et des discussions essentielles pour un travail d'équipe qui déborde de l'équipe salariée, avec les membres du conseil d'administration, celles du comité intervention et des collègues d'organismes partenaires. J'aime énormément travailler en équipe!

2022 se pointe le nez et j'ai bien hâte de voir ce qu'elle nous réserve!

Céline Benny



2021, mon dixième anniversaire à la Maison Pauline Bonin en tant que travailleuse, tant de chemin a été parcouru!

Même après 10 ans, je me sens comme à mes débuts. Mon travail est un mode de vie en soi que je ne trouverais pas ailleurs. Avoir la sensation que l'on fait la différence pour d'autres femmes, me donne l'impression d'être plus qu'une goutte d'eau dans l'océan. Travailler avec mes collègues dans une gestion féministe est édifiant et la bonne humeur est toujours au rendez-vous.

Lorsque je regarde les dernières années, je peux définitivement affirmer que l'équipe des travailleuses est dotée d'une capacité d'adaptation, de conciliation et d'une magnifique résilience face aux imprévus qui viennent souvent de toutes parts.

Même après tout ce temps, je ne crois pas surprendre personne en disant que la vie est toujours pleine de surprises et que nous sommes toujours prêtes à affronter avec le meilleur de nous-mêmes des situations nouvelles dans le cadre de notre travail.

Au-delà des travailleuses, l'implication des bénévoles est extrêmement importante et je vois la fierté de l'implication de toutes et j'en suis moi-même très fière. Merci !!!

Karine Brisson



Je suis arrivée en janvier 2020, dans une Maison Pauline Bonin aux murs ouverts... c'était la reconstruction suite au sinistre. Céline et Karine, tout sourire, m'ont accueillie avec chaleur! J'ai rencontré les résidentes, des femmes monoparentales motivées par le désir d'améliorer leurs conditions. Des femmes tellement courageuses et inspirantes! Puis j'ai collaboré avec d'autres femmes. Elles étaient bienveillantes, des femmes de cœur; les bénévoles et les administratrices. Et je me suis dit : « Wow! Ici c'est avec le sourire qu'on se retrouse les manches, c'est avec ouverture qu'on accueille l'autre et c'est avec amour qu'on avance! ».

Une pandémie plus tard, je mesure la chance que j'ai d'être entourée de femmes si exceptionnelles!

Cette année, l'équipe s'est agrandie et ma nouvelle collègue Marie-Claude ne fait pas exception... elle est tout aussi extraordinaire!

J'aime penser que si notre travail était un long tricot, les rangs seraient tous différents. Nous l'aurions certainement détricoté et rettricoté plusieurs fois !!! Ce tricot, il serait tissé serré et il tiendrait au chaud! Chaque maille, chaque rang aidant le suivant. La Maison Pauline Bonin c'est un peu ça : l'écoute de l'une qui amène la collaboration d'une autre, un aller-retour pour valider une idée qui pousse à une réflexion plus précise. Le mouvement des unes entraînant celui des autres. C'est coloré des forces de chacune et ça forme une maison magnifique et unique.

Je nous souhaite une année riche et colorée!

Sophie Nobert



J'ai commencé à travailler à la Maison Pauline Bonin au mois de juin 2021. Par le biais des activités estivales et le début des échanges, j'ai eu la chance de rencontrer des femmes inspirantes, résilientes, débrouillardes et créatives.

Par ailleurs, je me suis sentie rapidement à l'aise au sein d'une équipe de travail qui me ressemble et où une vraie structure horizontale existe.

Dès le mois de septembre, la halte-école a repris son cours et j'ai pu développer un lien avec les enfants et ainsi être témoin de leurs apprentissages, réalisations, socialisation et bonne humeur.

Les comités et les représentations extérieures ont débuté ce qui m'amène encore plus loin dans mes réflexions et mes prises de position. Merci de votre implication et de ce partage.

2022, je suis prête !! Je souhaite plus de rencontres individuelles et de groupe, moins de zoom et plus d'activités !!

Marie-Claude Mercier

Section 1



Rapport d'activités du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021



Rédiger un rapport d'activités est un moment qui permet de prendre le temps de s'arrêter et de contempler le travail réalisé. C'est aussi une réponse à l'obligation de reddition de comptes de nos bailleurs de fonds, notamment celles inhérentes au Programme de soutien aux organismes communautaires.

Nous souhaitons que sa lecture vous permette d'entrevoir la réalité des femmes et des enfants avec lesquels nous travaillons et qui, jour après jour, posent courageusement des gestes pour améliorer leurs conditions de vie et briser le cycle de la pauvreté.

Ce document est rédigé en tenant compte des exigences précisées dans le document du ministère de la Santé et des Services sociaux produit en 2020 et intitulé : Cadre de gestion ministériel du programme de soutien aux organismes communautaires pour le mode de financement en soutien à la mission globale.

Démonstration de la conformité entre les activités réalisées par l'organisme et les objets de sa charte et du fait que l'organisme œuvre dans le champ de la santé et des services sociaux

Objets de la charte de la Maison Pauline Bonin :

- 1 Améliorer la qualité de vie des femmes monoparentales et de leurs enfants
- 2 Diminuer les effets de la pauvreté sur ces familles
- 3 Favoriser la réinsertion professionnelle et sociale des femmes monoparentales en difficulté
- 4 Offrir en location des logements à des familles monoparentales à faible ou modeste revenu
- 5 Offrir aux femmes monoparentales et à leurs enfants un lieu de support et d'entraide
- 6 Recevoir des dons, legs et autres contributions de même nature en argent, en valeur mobilière ou immobilière. Administrer de tels dons, legs et contributions; organiser des campagnes de souscription dans le but de recueillir des fonds pour des fins mentionnées ci-dessus

Nombre d'activités réalisées au cours de l'année 2021 et description de celles-ci :

Réponse à 56 demandes d'information en 2021. C'est par un coup de fil ou une visite à nos locaux que se crée le premier lien avec des personnes qui ont besoin de ce que la Maison Pauline Bonin offre ou qui veulent nous connaître. Les intervenantes utilisent une grille pour noter les informations et vérifier les critères d'admissibilité. Quand une femme monoparentale correspond aux critères et veut faire une demande, nous lui envoyons un formulaire de demande. Sinon, nous la référons vers des ressources qui pourront lui être utiles.

Entrevues de sélection pour choisir de nouvelles résidentes. En mai et en juillet, des comités de sélection ont eu lieu. Dix femmes ont été convoquées, six se sont présentées en entrevues. Une grille d'entrevue et de pointage permet de choisir les futures résidentes-participantes.

Accompagnement individuel des résidentes-participantes par un soutien dans les quatre sphères de la vie des femmes soit : leur vie de femme, de mère, d'étudiante ou de travailleuse et de citoyenne. Ce sont 17 résidentes différentes qui ont été accompagnées par le biais de rencontres individuelles formelles (144) et de soutien à distance (téléphones, courriels, Messenger).

Soutien à 15 femmes non-résidentes différentes, soit au moins 33 rencontres et invitations à certaines activités (friperies, sortie au Complexe Atlantide, Projet Bouche B...).

Préparation, animation et suivi des rencontres de groupe mensuelles des résidentes-participantes. À cause de la pandémie, jusqu'en mai, nous préparons les rencontres pour qu'elles soient offertes en deux sous-groupes : un en Zoom et l'autre en présence. À partir de juin, nous recommençons les rencontres avec un seul groupe de douze résidentes-participantes et en offrant la halte-garderie avec des bénévoles. Pour six des 11 rencontres, elles ont été préparées avec une résidente et les intervenantes, une participante du comité intervention a aussi été mise à contribution. Voici des exemples de thèmes abordés et de moyens utilisés: intention pour l'année, femmes inspirantes, théâtre forum, jeu questionnaire sur le rôle de mère, photolangage, exercice de confiance en soi, gestion des déchets, marche mondiale des femmes. Les douze résidentes-participantes sont convoquées à ces rencontres chaque mois.

Organisation des haltes-garderies lors de six rencontres de groupe. Des adolescent(e)s et adultes rémunéré(e)s (6), et les intervenantes à tour de rôle prennent soin des enfants pendant que leur mère participe à la rencontre de groupe. Entre deux et huit enfants sont présents à chaque fois.

Halte-École : cette activité vise les enfants du primaire qui arrivent par autobus. Elle est offerte aux familles de la Maison Pauline Bonin et à trois familles d'ex-résidentes qui résident tout près. Les enfants sont accueillis de 15 h 30 à 17 h tous les jours d'école.

Aide aux devoirs offerte aux enfants fréquentant l'école primaire par des bénévoles recrutées par la Maison Pauline Bonin. Chaque enfant est soutenu une à deux fois par semaine. La mère de l'enfant est associée à la démarche. Sept enfants différents ont profité de ce support offert par quatre bénévoles.

Plusieurs activités communautaires :

- Semis de légumes, repiquage des plants de tomates et transplantation au jardin (8 participants)
- Souper BBQ (9 femmes, 13 enfants)
- Sortie à la piscine (4 femmes, 9 enfants)
- Souper pizza (6 femmes, 9 enfants)
- Souper communautaire (7 femmes et 9 enfants)
- Sortie au Complexe Atlantide de St-Calixte, transport par autobus (11 femmes, 22 enfants)

- Activité ballounes d'eau en temps de canicule (5 femmes, 4 enfants)
- Activité transport collectif, pique-nique, crèmerie et jeux d'eau au parc Antonio-Barrette (3 femmes, 6 enfants)
- Cours de yoga offert par la Maison Pauline Bonin via l'embauche de Josy Anne Farley (7 résidentes et 2 enfants de résidentes ont participé)
- Cours « prêts à rester seul » offert à 4 enfants via l'organisme FPS (Formation Prévention Secours)

Évaluation annuelle de 12 résidentes-participantes : un processus qui s'amorce par une auto-évaluation lors d'une rencontre individuelle. Ensuite, une rencontre avec le comité d'évaluation qui fait une recommandation que le conseil d'administration reçoit et entérine. L'évaluation peut se terminer par des félicitations, des conditions à respecter ou la fin du séjour.

Des activités qui s'inscrivent dans le champ de la santé et des services sociaux, notamment parce que la Maison Pauline Bonin :

- Soutient des femmes dans un projet pour améliorer leurs conditions de vie et briser le cycle de la pauvreté
- Offre un logement sécuritaire, salubre et peu coûteux pour la durée du séjour, ce qui procure de la stabilité aux familles qui, pour plusieurs, vivaient de l'instabilité résidentielle avant leur arrivée
- Réfère à des organismes communautaires ou des établissements en santé et services sociaux afin de trouver des solutions aux différentes difficultés vécues par les femmes et leurs enfants : isolement, problèmes de santé physique et mentale, insécurité alimentaire, difficultés liées à l'éducation des enfants
- Accompagne les femmes dans des domaines variés : immigration, recherche de services de garde, plainte envers des organismes publics, budget, démarches auprès des services du gouvernement, (par exemple allocations familiales, prêt et bourse)
- Propose des activités et des outils qui répondent aux besoins nommés par les résidentes dans leur rôle de femme, mère, étudiante/travailleuse et citoyenne

Démonstration de la contribution de la communauté à la réalisation des activités de l'organisme

Contribution en matière de ressources humaines

Christiane Saucier, organisatrice communautaire du CLSC de Joliette, a animé notre assemblée générale annuelle en 2021. Nous faisons également appel à son expertise de façon ponctuelle en raison de ses connaissances du milieu communautaire.

Marjolaine Granger est déléguée par le CRÉDIL pour faire partie de notre conseil d'administration.

Sylvie Côté est déléguée par la Maison Parent-Aïse pour faire partie de notre conseil d'administration.

Camille Robitaille du CRÉDIL a offert du temps pour l'aide aux devoirs d'un enfant de janvier à juin.

Julina Clément du CRÉDIL s'est impliquée pour l'aide aux devoirs de septembre à décembre.

Ginette Pellerin, Francine Lavallée et Diane Pothel de la Maison des grands-parents du grand Joliette ont donné de leur temps pour l'aide aux devoirs pendant une période de 12 semaines.

Contribution en termes de ressources matérielles

Plusieurs personnes font des dons destinés aux résidentes-participantes et à leurs enfants.

À deux reprises, le 26 octobre (14 personnes) et le 13 avril (22 personnes), Katrine Marsolais a organisé une friperie pour les résidentes et leurs enfants ainsi que pour des non-résidentes.

Pour Noël, deux ex-résidentes: Sylvie Lacourse et Sophie St-Jean ont ramassé des denrées afin d'offrir des paniers de Noël et des présents à toutes les familles de la Maison Pauline Bonin.

Le Camp Richelieu de St-Côme nous a prêté plusieurs vestes de sauvetage pour une sortie au Complexe Atlantide de St-Calixte.

Le CLSC de Joliette a offert 16 boîtes à lunch à des familles juste avant le congé du temps des fêtes.

Contribution en termes de ressources financières

La seule source de financement récurrent pour la Maison Pauline Bonin est la subvention à la mission globale du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC). Suite à un rehaussement de 33 843 \$ reçu en janvier 2021, la subvention a atteint 136 535\$ pour la période du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022. Un autre rehaussement pour 2021-22 s'élève à 6 868 \$. 3 434 \$ avait été reçu au 31 décembre 2021.

Un montant de 12 000 \$ provient du programme Services intégrés en périnatalité et petite enfance (SIPPE) pour la création d'environnements favorables aux familles vulnérables ayant des enfants de 0 à 5 ans. Cette subvention est affectée à la préparation, à la réalisation et au suivi des rencontres de groupe pour les résidentes-participantes.

La contribution de Centraide Lanaudière est passée de 6 840 \$ à 10 000 \$ en 2021.

Les dons de communautés religieuses, suite à la demande que nous présentons chaque année à la Conférence religieuse canadienne, ont permis à l'organisme de recueillir 9 800 \$ en 2021.

Nos liens privilégiés avec la communauté des Sœurs des Saints Cœurs de Jésus et de Marie se sont concrétisés en 2021 par le versement d'une première tranche d'un soutien financier de 40 000 \$ par an pendant trois ans.

Contribution par l'entremise d'un réseau de bénévoles et de militantes

En 2021, ce sont 19 personnes qui se sont impliquées comme bénévoles et militantes pour notre organisme pour un total de 611 heures. Malgré la pandémie, des personnes ont continué de s'impliquer mais il s'agissait principalement des membres du conseil d'administration et du comité intervention. Nous tenons également à souligner l'implication qui dure dans le temps de quelques militantes de longue date qui étaient présentes lors des débuts de l'organisme, témoins de l'histoire et soucieuses du respect de la mission et des valeurs de notre organisme.

Contribution sous forme de publicité gratuite dans un autre réseau

Des regroupements dont nous sommes membres font la promotion des activités et services de la Maison Pauline Bonin: le Carré St-Louis de Joliette, la Table petite enfance de la MRC de Joliette, la Table régionale des organismes communautaires de Lanaudière, la Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière. De plus, d'autres organismes qui publient des bottins font mention de nos services, notamment le député Gabriel Ste-Marie et le service 811 du Centre intégré de santé et services sociaux de Lanaudière.

Contribution par le biais d'un réseau de distribution de dépliants par d'autres organismes

Divers organismes possèdent nos dépliants et les distribuent afin de nous faire connaître, notamment : la Soupière, l'Original tatoué, la Maison Parent-Aise, le Réseau communautaire d'aide aux alcooliques et autres toxicomanes, les écoles secondaires du Centre de services scolaire des Samares, le centre de formation l'Envol, Travail de rue de Lavaltrie et différents services du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière.

Contribution par le biais de références provenant d'autres organismes

De nombreuses ressources du milieu nous réfèrent des familles désireuses de nous connaître ou nous contactent pour connaître nos services. Des ex-résidentes et des personnes qui connaissent notre organisme nous font connaître également.

Voici une liste non exhaustive de ces ressources pour l'année 2021 :

- Le Comité régional d'éducation pour le développement international de Lanaudière (CRÉDIL)
- Info-Santé et Info-Social 811
- Action-Logement Lanaudière
- Thérapeutes en relation d'aide de Lanaudière
- Les Services de crise de Lanaudière

- Une psychologue
- Le centre de services scolaire des Samares
- Internet via divers moteurs de recherche
- La Maison d'accueil La Traverse
- La Société de logements populaires de Lanaudière (SLOP)
- Le café de rue l'Original tatoué
- Les CLSC de la région de Lanaudière
- La Direction de la protection de la jeunesse
- Le projet PAVOT

Démonstration du dynamisme et de l'engagement de l'organisme dans le milieu et concertation avec les ressources du milieu

Participation à des tables de concertation

- La Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière
 - Présence aux activités régionales
 - Participation aux rencontres du comité de coordination
 - Implication au comité marche mondiale des femmes
 - Collaboration au comité éducation
- La Table de la petite enfance de la MRC de Joliette
 - Présentation de Aire ouverte par Patrick Malboeuf (services en santé mentale pour les 16-25 ans)
 - Formations sur le lien d'attachement par Marie-Ève Morrissette
- La Table régionale des organismes communautaires de Lanaudière
- Le Mouvement pour l'éducation populaire autonome de Lanaudière
- Le Carré St-Louis de Joliette
- Un projet en sécurité alimentaire dans la MRC de Joliette

Place occupée par des membres de la collectivité

Les bénévoles et militantes de l'organisme proviennent majoritairement de la MRC de Joliette. Il s'agit de femmes qui croient en la mission de notre organisme et qui donnent de leur temps en s'y impliquant activement. La Maison Pauline Bonin a toujours favorisé dans ses pratiques un travail en collaboration avec des personnes et des organismes de la collectivité.

Concertation avec différents intervenants issus d'instances gouvernementales et autres

- Participation à quelques rencontres du projet Ma famille, ma communauté du CISSS de Lanaudière.
- Rencontre avec deux intervenantes sociales du Centre de services scolaire des Samares pour connaître leurs services, une intervenante en francisation et une intervenante au préscolaire : Camylle Bigras et Méli-Rose Beaulieu.
- Rencontre avec des intervenants du Centre de services scolaire des Samares au sujet du programme de reconnaissance des acquis (RAC) et des diplômes d'études professionnelles.
- Projet YPI (Youth and Philantropy Initiative) du Joliette High School de Joliette avec Angie-Lynn Brisson, étudiante en secondaire V.

- Participation à deux rencontres avec l'organisme Centraide au sujet de leurs orientations et du formulaire à remplir (15 novembre et 8 décembre).
- Participation à une rencontre initiée par le MIFI (Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration) et l'UDEM (Université de Montréal) au sujet des réfugiés pris en charge par l'état (7 décembre 2021)

Concertation avec d'autres organismes communautaires

- La Maison Pauline Bonin est membre des regroupements suivants :
- Fédération de Laval, Laurentides et Lanaudière des OSBL d'habitation
- Relais-femmes
- La Table de Concertation des Groupes de Femmes de Lanaudière
- La Table régionale des organismes communautaires de Lanaudière
- Le Mouvement pour l'éducation populaire autonome de Lanaudière

Participation à des activités communes avec d'autres organismes

- Nous avons participé à des formations offertes par le Centre régional de formation de Lanaudière :
 - Formation sur les groupes hétérogènes par Maude Chauvin suivie par Marie-Claude Mercier
 - Conversation courageuse et émotions fortes avec le CRFL suivie par Sophie Nobert
 - Formation sur l'identité de genre avec le Néo le 7 décembre, suivie par Céline Benny
- Implication dans la semaine de la persévérance scolaire initiée par le CRÉVALE (Comité régional pour la valorisation de l'éducation)
- Formation en entretien préventif d'immeuble, offert par le Réseau québécois des OSBL d'habitation suivie par Karine Brisson et Sophie Nobert
- Formation de 16 heures, secourisme en milieu de travail suivie par Sophie Nobert
- Rencontre avec François Van Vliet du MEPAL
- Rencontre avec deux travailleuses de Propulsion Lanaudière pour mieux se connaître
- Formation Facebook pour entreprises et travailleurs autonomes au Collège Lionel-Groulx suivie par Sophie Nobert (formation virtuelle de 27 heures)
- Participation à la consultation sur la situation du logement des jeunes de 16 à 35 ans de la MRC de Joliette (projet mené par le café de rue l'Original Tatoué et la Maison d'hébergement jeunesse Roland-Gauvreault)
- Beau travail d'équipe avec le CRÉDIL en lien avec l'accompagnement de résidentes-participantes nouvellement arrivées

- Promotion de l'étude Perspectives au sujet du cancer du sein, centre de recherche du CHU de Québec auprès de femmes avec qui nous sommes en lien
- Projet Partenariat santé de l'Université Laval (8 résidentes-participantes rencontrées au sujet des saines habitudes de vie) <https://www.fmed.ulaval.ca/faculte-et-reseau/a-surveiller/calendrier-facultaire/detail-dun-evenement/partenariat-sante-3/>
- Projet Bouche B (soins dentaires gratuits offerts à six personnes), valeur totale des interventions réalisées : 3 994 \$ <https://www.projetboucheb.ca/>
- CPE Belle Bulle : rédaction d'une politique d'attribution de places réservées à la Maison Pauline Bonin
- Délégation de la Maison Pauline Bonin à l'action de clôture de la Marche Mondiale des Femmes le 17 octobre 2021 à Joliette (trois femmes, cinq enfants, trois travailleuses)
- La Maison Pauline Bonin s'implique dans la coordination des inscriptions gratuites pour le camp d'été du Musée d'art de Joliette. Quatre enfants ont bénéficié de deux semaines de camp gratuitement
- Participation au commando des afficheuses de Mères au Front : action de sensibilisation par rapport au réchauffement climatique (deux femmes et deux enfants)
- Références pour l'Opération Bonne Mine qui facilite l'entrée scolaire des enfants provenant de familles à faible revenu auprès d'une quinzaine de familles
- Références de résidentes-participantes auprès des Logements d'Amélie, de la coopérative Corfou et de la coopérative d'habitation rivière bleue.
- Envoi d'une lettre d'appui, à la demande du FRAPRU (Front d'action populaire en réaménagement urbain), au sujet de la crise du logement, pour demander un investissement urgent dans le logement social

Accessibilité

L'horaire de travail des quatre travailleuses permet que l'organisme soit ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 17 h. Les activités de l'organisme ont aussi lieu, à l'occasion, sur les heures de dîner, en soirée et les fins de semaine. L'organisme est ouvert toute l'année, sauf pour les deux semaines de congé des fêtes (disponibilité en cas d'urgence concernant l'immeuble seulement via notre cellulaire pendant cette période).

Activités et outils d'information et de consultation

Notre dépliant est notre outil d'information principal depuis plusieurs années.

En 2019, un rapport de recherche et un résumé de ce rapport ont aussi été produits et permettent de présenter les retombées de l'intervention de notre organisme. Nous utilisons ces outils pour nous faire connaître.

En 2021, un comité numérique a été formé pour réfléchir à l'ouverture d'une page Facebook et d'un site Internet pour notre organisme.

Liens entre les activités réalisées, les services offerts et les besoins de la communauté tels qu'identifiés par l'organisme

Les besoins des femmes monoparentales rejointes peuvent être décrits ainsi : besoin d'un réseau d'entraide et de support, besoin de soutien dans les démarches, nécessité de satisfaire les besoins de base tels que l'alimentation et le logement, besoin de connaître les ressources et d'y être référées. L'accompagnement offert par notre organisme permet de répondre à l'ensemble de ces besoins, notamment grâce aux références vers d'autres organismes, à l'accompagnement dans les démarches, au soutien individuel, aux rencontres de groupe, aux activités communautaires et à l'accès à un logement subventionné pour une période pouvant aller jusqu'à trois ans.

Territoire couvert

La région de Lanaudière

Nombre de personnes rejointes par les activités grand public

64 500 personnes rejointes par la publication de deux offres d'emploi dans le journal L'Action. Il ne faut pas minimiser la visibilité de cette action qui fait connaître l'organisme.

Nombre de personnes rejointes par les activités individuelles et les activités de groupe de l'organisme

- 65 personnes (17 résidentes-participantes, 15 femmes non-résidentes et 33 enfants)

Liste nominale et provenance des membres du conseil d'administration au 31 décembre 2021

Nom	Date d'entrée au CA	Poste	Provenance
Berline Christina Florian	29-03-21	Présidente	Résidente-participante
Lucy Stella Orozco	10-12-21	Vice-présidente	Résidente-participante
Hélène Arsenault	28-03-2018	Secrétaire	Militante qui était présente lors de la fondation
Lise Ouellet	04-06-20	Trésorière	Militante et bénévole
Marjolaine Granger	14-12-20	Administratrice	CRÉDIL
Sylvie Côté	29-04-21	Administratrice	Maison Parent-Aise
Karine Brisson	04-05-11	Administratrice	Représentante des travailleuses

Nombre de membres de l'organisme

- 113 membres.

Nombre de personnes présentes à l'assemblée générale annuelle

- 27 personnes étaient présentes à l'assemblée générale annuelle du 29 mars 2021. Cette rencontre s'est tenue en visioconférence. Les personnes suivantes y participaient :
 - Sept résidentes-participantes
 - Sept délégués-es de groupes partenaires
 - Trois membres du comité intervention
 - Les membres du conseil d'administration
 - Les travailleuses de l'organisme

Les comités en 2021

Plusieurs comités, témoins eux aussi du fonctionnement démocratique de l'organisme, se sont réunis au cours de l'année.

Le **comité intervention** est composé de quatre femmes ayant une expérience de l'intervention féministe et de l'éducation populaire. Il s'agit d'un comité de réflexion et de soutien pour les intervenantes qui y participent toutes.

Les **comités de sélection du personnel** s'occupent de l'ouverture de poste, de la pré-sélection, des entrevues de sélection et de la période de probation à évaluer pour les nouvelles travailleuses. Deux militantes s'y sont impliquées.

Le **comité d'évaluation annuelle** voit à rencontrer chaque résidente-participante pour faire le bilan de l'année et émettre des recommandations sur la poursuite des séjours. Trois militantes en font partie.

Le **comité pandémie** s'assure du respect des consignes sanitaires en vigueur et se préoccupe de la santé mentale des résidentes-participantes et de leurs enfants. Trois femmes s'y impliquent.

Le **comité dons** a rédigé une politique concernant les dons non prévus et l'utilisation possible dans le respect de notre mission. Trois femmes ont participé à ce comité.

Le **comité numérique** réfléchit à l'ouverture d'une page Facebook et d'un site internet ainsi qu'une politique les encadrant. Quatre personnes composent le comité.

Les **comités de sélection de résidentes-participantes** rencontrent des candidates désireuses d'habiter à la Maison Pauline Bonin et font des recommandations au conseil d'administration. Quatre militantes s'impliquent sur ces comités.

Section 2



Documents relatifs à l'assemblée générale annuelle du 29 mars 2021



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

TENUE EN ZOOM LE 29 mars 2021 à 16h30

1. NOMINATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Marie-Pier Beaudoin, appuyé par Berline Florian que Christiane Saucier agisse comme présidente d'assemblée et Karine Brisson comme secrétaire.

Adopté à l'unanimité

2. MOT DE BIENVENUE PAR LA PRÉSIDENTE

Daphné Dubois lit le mot de la présidente.

3. PRÉSENTATION DES PERSONNES PRÉSENTES

Les personnes présentes sont invitées à se présenter.

4. ACCEPTATION DES NOUVELLES MEMBRES

La lecture des nouvelles adhésions est faite par la secrétaire de l'assemblée.

Il est proposé par Louise Leduc, appuyé par Sylvie Côté d'adopter les nouvelles membres.

Adopté à l'unanimité

5. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Christiane Saucier fait la lecture de l'ordre du jour et constate que le quorum est respecté.

Il est proposé par Hélène Arsenault, appuyé par Daphné Dubois d'adopter l'ordre du jour en tenant compte que lorsque Julie Germain, notre auditrice, sera présente, l'assemblée passera le point financier en priorité.

Adopté à l'unanimité

6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 4 juin 2020

Il est proposé par Lise Ouellet appuyé par Patsy Robillard-Savignac d'adopter le procès-verbal du 4 juin 2020 tel que proposé.

Adopté à l'unanimité

7. RAPPORT D'ACTIVITÉS 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2020 ET PRIORITÉS 2021

Christiane Saucier invite les membres à nommer leur coup de cœur de l'année 2020 pour la Maison Pauline Bonin :

- Daphné Dubois : l'implantation de la halte-école, un gros plus pour les mamans, ça aurait dû être fait avant!
- Lise Ouellet : dans le cadre de la pandémie et le sinistre, chapeau pour le bel esprit d'équipe.
- Danielle Forest : la Maison Pauline Bonin, c'est un « par et pour » les femmes. L'extraordinaire résilience des résidentes-participantes et le grand dévouement des travailleuses.
- Hélène Arsenault : l'arrivée de Sophie dans l'équipe, c'est comme un poisson qui a trouvé son bocal de rêve.
- Berline Florian : les intervenantes sont toujours là pour nous, à tout moment.
- Mélodie DeMontigny-Côté : j'apprécie de voir que des résidentes-participantes s'impliquent dans l'organisme, participent à des formations.
- Julie Bastien : Mon coup de cœur de l'année 2020, c'est l'arrivée de Sophie. C'est une demande que j'avais faite à plusieurs reprises. La halte-école est aussi très aidante pour les mères qui ont des enfants en milieu scolaire primaire.
- Colette Côté : je n'ai pas lu le rapport encore, mais je vais donner mes commentaires à l'équipe de travail demain.
- France Desjardins : je souligne la qualité des intervenantes et aussi la belle façon dont la Maison Pauline Bonin travaille avec les autres ressources, les autres groupes.

Il est proposé par Hélène Arsenault, appuyé par Frédérique Leduc de recevoir le rapport d'activités de l'année 2020.

Adopté à l'unanimité

PRÉSENTATION D'UN SLAM PAR JULIE BASTIEN

Priorités 2021 :

Lise Ouellet fait la lecture des priorités à réaliser au courant de l'année 2021.

Il est proposé par Aude Imbert, appuyé par Mélodie DeMontigny-Côté d'adopter les priorités pour l'année 2021.

Adopté à l'unanimité

8. PRÉSENTATION DES RAPPORTS FINANCIERS 2020 (RÉSIDENTIELS ET NON-RÉSIDENTIELS)
Julie Germain explique son rôle d'auditrice pour la Maison Pauline Bonin. L'audit est une exigence demandée par la Société d'Habitation du Québec. L'année 2020 fut exceptionnelle, compte tenu du sinistre et des travaux après sinistre. Julie Germain indique que les rapports financiers autant résidentiels que non résidentiels sont très bien. Le pourcentage d'actif net non affecté est en-dessous du seuil maximal (25 %). Soit 18 % pour le résidentiel et 14 % pour le non résidentiel. France Desjardins questionne l'auditrice à savoir si l'organisme pourrait bénéficier d'une exemption de taxes foncières par la ville

de Joliette. Julie Germain ne peut pas répondre par l'affirmative mais enjoint le conseil d'administration de s'informer sur la question. Enfin, Julie Germain affirme que la Maison Pauline Bonin doit faire face à des subventions qui arrivent en fin d'année financière ce qui complique la gestion.

Il est proposé par Guylaine Riendeau, appuyé par Mélissa Lemire de recevoir le rapport financier 2021 préparé par Julie Germain, auditrice.

Adopté à l'unanimité

9. PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021 (RÉSIDENTIELLES ET NON RÉSIDENTIELLES)

Karine Brisson fait la présentation des prévisions budgétaires résidentielles et non résidentielles pour l'année qui vient.

Il est proposé par Marie-Pier Beaudoin, appuyé par Colette Côté de recevoir les prévisions budgétaires pour l'année 2021.

Adopté à l'unanimité

10. NOMINATION D'UNE AUDITRICE

Il est proposé par Danielle Forest, appuyé par Sylvie Côté de nommer Julie Germain comme auditrice pour le prochain exercice financier de la Maison Pauline Bonin.

Adopté à l'unanimité

11. ÉLECTION DES ADMINISTRATRICES

11.1 NOMINATION D'UNE PRÉSIDENTE ET D'UNE SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

Il est proposé par Danielle Forest, appuyé par France Desjardins que Christiane Saucier agisse comme présidente d'élection et Karine Brisson comme secrétaire.

Adopté à l'unanimité

11.2 ÉLECTION

La présidente informe l'assemblée que les postes de Marjolaine Granger et Danielle Forest sont mis en candidature. Danielle Forest est en fin de mandat. Il y a donc deux postes vacants à combler.

Il est proposé par Marjolaine Granger, appuyé par Hélène Arsenault d'entériner la décision des résidentes-participantes que Berline Florian siègera sur un des deux postes réservés aux résidentes-participantes. Marie-Pier Beaudoin poursuit son mandat.

Adopté à l'unanimité

Il est proposé par Mélodie DeMontigny-Côté, appuyé par Sylvie Côté que Karine Brisson représente les travailleuses pour la prochaine année au conseil d'administration.

Adopté à l'unanimité

La mise en candidature pour les deux postes vacants est ouverte parmi les membres actives individuelles et les déléguées des organismes membres actifs :

Propose

Céline Benny → Marjolaine Granger , elle accepte

Danielle Forest → Sylvie Côté

Christiane Saucier propose la fin des candidatures.

Christiane Saucier déclare que Marjolaine Granger est élue par acclamation.

Sylvie Côté démontre un intérêt, mais doit tout d'abord obtenir l'approbation de son organisme.

Le conseil d'administration sera donc formé, pour le moment, de :

Berline Florian, Marie-Pier Beaudoin, Hélène Arsenault, Karine Brisson, Lise Ouellet et Marjolaine Granger

12. FORMATION DES COMITÉS

Christiane Saucier informe les membres qu'elles peuvent contacter les travailleuses si elles désirent se joindre à un ou des comités de travail.

France Desjardins et Aude Imbert désirent poursuivre leur implication au comité intervention.

Lise Ouellet désire poursuivre son implication au sein du comité de sélection du personnel.

13. QUESTIONS DIVERSES

Hélène Arsenault tient à faire une motion de félicitation pour Danielle Forest concernant ses compétences aidantes pour l'organisme et pour Daphné Dubois pour son courage.

14. ÉVALUATION DE LA RENCONTRE

- Ce fut une belle rencontre

- Très vivifiant, une belle « gang »
- Félicitation à l'équipe, ce fut une assemblée générale réussie
- Merci à Christiane Saucier pour l'animation
- François Van Vliet, nouveau au MÉPAL, indique que son organisme est toujours présent pour la Maison Pauline Bonin pour du soutien sous forme d'ateliers, consultation.

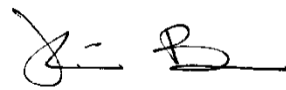
15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La rencontre se termine à 18h20.



Daphné Dubois

Présidente de l'organisme



Karine Brisson

secrétaire de l'assemblée

Liste de présences à l'assemblée générale annuelle du 29 mars 2021 à 16h30

- 1 France Desjardins, Maison Pauline Bonin
- 2 Frédérique Leduc, Propulsion Lanaudière
- 3 Sophie Perreault, le Centre Lanaudière d'emploi pour femmes
- 4 Colette Côté, Maison des grands-parents
- 5 Aude Imbert, travailleuse de rue pour la ville de l'Épiphanie
- 6 Mélodie DeMontigny-Côté, Association pour les Jeunes de la rue de Joliette
- 7 Patsy Robillard-Savignac, Maison d'accueil La Traverse
- 8 Marie-Pier Beaudoin, Maison Pauline Bonin
- 9 Julie Bastien, Maison Pauline Bonin
- 10 Alex Turenne, Maison Pauline Bonin
- 11 Hélène Arsenault, Maison Pauline Bonin
- 12 Lise Ouellet, Maison Pauline Bonin
- 13 Daphné Dubois, Maison Pauline Bonin
- 14 Marjolaine Granger, Comité régional d'éducation pour le développement international de Lanaudière
- 15 Danielle Forest, Maison Pauline Bonin
- 16 Sylvie Côté, Maison Parent-Aise
- 17 Yennifer Ramos, Maison Pauline Bonin
- 18 Berline Florian, Maison Pauline Bonin
- 19 Julie Germain, Auditrice
- 20 Christiane Saucier, animatrice
- 21 Louise Leduc, Maison Pauline Bonin
- 22 François Van Vliet, Mouvement d'Éducation Populaire Autonome de Lanaudière
- 23 Lucy Stella Orozco, Maison Pauline Bonin
- 24 Céline Benny, Maison Pauline Bonin
- 25 Karine Brisson, Maison Pauline Bonin
- 26 Sophie Nobert, Maison Pauline Bonin
- 27 Jasmine Martel, Maison Pauline Bonin

Les priorités 2021 adoptées par l'assemblée générale se lisent comme suit:

Avec l'agrandissement récent de l'équipe de travail, l'année 2021 sera une année de consolidation pour l'équipe. L'accompagnement, l'intégration et la formation des nouvelles travailleuses est une priorité. Des moyens concrets, comme la supervision clinique externe, seront mis en place pour soutenir les nouvelles intervenantes.

Cet apport au niveau des ressources humaines permettra de mettre en place de nouvelles activités en lien avec l'étude de besoins réalisée en 2019. Des ex-résidentes et des non-résidentes pourront bénéficier du support de notre organisme.

Enfin, avec notre nouvelle politique de gestion de dons, nous souhaitons mettre en place de nouvelles activités pour les résidentes-participantes et leurs enfants en respectant les balises établies pour la gestion des dons.

À la rencontre du conseil d'administration du 27 février 2022, les administratrices ont exprimé leur satisfaction quant à la réalisation des priorités au cours de l'année 2021. L'intégration de deux nouvelles travailleuses : Sophie arrivée en janvier 2020 et Marie-Claude, en juin 2021 ont été soulignées. L'équipe est passée de deux à quatre travailleuses et a su mettre en place des activités permettant à chacune de contribuer selon ses forces et d'être soutenues dans l'intégration par de la formation à l'interne et venant d'autres organismes. Concernant les nouvelles activités mises en place, le conseil d'administration est satisfait aussi du nombre et de la diversité des activités communautaires proposées malgré les contraintes liées à la pandémie.

Section 3



Documents pour l'assemblée générale annuelle du 29 mars 2022





**Avis de convocation à l'assemblée générale annuelle
Mardi le 29 mars 2022**

Au centre des arts et des loisirs Alain Larue,
225 boul. Antonio-Barrette, Notre-Dame-des-Prairies

Joliette, le 25 février 2022

17 h 15 arrivée et accueil
17 h 30 souper
18 h 30 assemblée générale annuelle

Bonjour,

Vous êtes chaleureusement invités-es à participer à l'assemblée générale annuelle de la Maison Pauline Bonin où vous aurez l'occasion de rencontrer des participantes, bénévoles, militantes et déléguées d'organismes partenaires qui croient en la mission de notre organisme.

Après deux années où la pandémie nous a forcées à tenir des rencontres en visioconférence, nous sommes très heureuses de renouer avec notre tradition d'assemblée générale vivante, stimulante et dynamique.

Si vous le pouvez, nous serions heureuses de vous accueillir pour le souper juste avant l'assemblée. Sinon, vous êtes les bienvenus-es pour l'assemblée seulement.

Nous vous prions :

- **De confirmer votre présence d'ici mercredi le 23 mars** en composant le numéro de téléphone suivant : 450 752-6730 ou par courriel à maisonpb2@videotron.ca (précisez si vous soupez avec nous);
- **De lire le procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle avant l'assemblée** et de nous contacter si vous avez des corrections à signaler puisqu'il ne sera pas lu lors de la rencontre;
- **De remplir le formulaire d'adhésion et de le retourner par la poste ou courrier électronique ou de l'apporter avec vous lors de l'assemblée générale**

Espérant avoir le plaisir de vous rencontrer.

Berline Christina Florian, présidente

PJ : Formulaire d'adhésion
 Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 29 mars 2021
 Ordre du jour de l'assemblée générale du 29 mars 2022






Maison Pauline Bonin

Formulaire d'adhésion 2022

Membership individuel

membre active

membre sympathisant

Nom	_____
adresse 	_____
téléphone 	_(___) _____
adresse courriel 	_____
Signature	_____
Date	_____

Membership d'organisme

Tel que résolu en assemblée du conseil d'administration, nous désirons devenir membre :

organisme membre actif

organisme membre sympathisant

Nom de l'organisme	_____
adresse 	_____
téléphone 	_(___) _____
télécopieur	_(___) _____
adresse courriel 	_____
Personne déléguée	_____
Signature	_____
Date	_____

Membre active individuelle

Est considérée comme membre active individuelle, avec droit de vote, toute femme qui partage les buts et objectifs de la corporation. Les participantes et les travailleuses deviennent automatiquement membres actives.

Organisme-membre actif

Est considéré comme organisme-membre actif, avec droit de vote, tout organisme qui partage les buts et objectifs de la corporation et désire participer activement à l'atteinte des objectifs. La représentante de l'organisme aux assemblées et aux activités de la corporation doit être obligatoirement une femme, déléguée par résolution du conseil d'administration de l'organisme.

Membre sympathisant

Est membre sympathisant, toute personne, corporation, association, organisme ou établissement intéressé par les buts de la corporation. Le membre sympathisant ou son représentant a droit de parole sans droit de vote.

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE LA MAISON PAULINE BONIN

29 mars 2022

- 1 Nomination de la présidente et de la secrétaire d'assemblée
- 2 Mot de bienvenue par la présidente
- 3 Présentation des personnes présentes
- 4 Acceptation des nouvelles membres
- 5 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 6 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 29 mars 2021
- 7 Rapport d'activités 1er janvier au 31 décembre 2021 et priorités 2022
- 8 Présentation d'un témoignage d'une résidente ou d'une ex
- 9 Présentation des rapports financiers (résidentiels et non résidentiels) 2021
- 10 Présentation des prévisions budgétaires (résidentielles et non résidentielles) 2022
- 11 Nomination d'une auditrice
- 12 Élection des administratrices
 - a. Nomination d'une présidente et d'une secrétaire d'élection
 - b. Élection
- 13 Formation des comités
- 14 Questions diverses
- 15 Évaluation de la rencontre
- 16 Levée de l'assemblée

Mot de la présidente du conseil d'administration

Tout d'abord, je tiens à vous faire part de mes sincères remerciements pour la chance que vous m'offrez de pouvoir collaborer avec vous au conseil d'administration. Étant moi-même une résidente de la maison de Pauline Bonin, aider des femmes qui sont dans une situation similaire que moi me comble énormément et travailler avec vous et d'en apprendre un peu plus de jour en jour est toute une fierté pour moi. Vous êtes des personnes formidables, remarquables, admirables et inspirantes. C'est pour cela donc que cet engagement fut pour moi très agréable et aussi le début d'une belle aventure. Malgré cette période difficile pour tout le monde, j'espère vous démontrer que vous avez fait le bon choix en m'accueillant dans votre équipe.

Berline Christina Florian

Présidente du CA

Section 4



Documents intéressants pour mieux connaître la Maison Pauline Bonin



Mission de la Maison Pauline Bonin

La Maison Pauline Bonin est un organisme communautaire qui vise à briser le cycle de la pauvreté en accompagnant des femmes monoparentales, qui vivent des situations exigeantes et qui ont de jeunes enfants, dans leur projet de retour aux études ou au travail. Les femmes rejointes ont accès à un logement subventionné pour une période pouvant aller jusqu'à trois ans et bénéficient d'un support par des rencontres en individuel et de groupe.

Un support centré sur le développement des capacités des femmes

L'accompagnement des femmes fréquentant la Maison Pauline Bonin repose sur une approche féministe et une approche d'éducation populaire. Elles se traduisent par les principes suivants :

- **La Maison Pauline Bonin, milieu de vie favorisant :**
 - la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale;
 - la non-violence;
 - la participation individuelle et collective des femmes;
 - la reconnaissance des besoins spécifiques des enfants.

- **Les femmes, agentes de leur propre développement, car la Maison Pauline Bonin :**
 - croit à leur potentiel de changement de leurs conditions de vie;
 - valorise leurs connaissances et leurs expériences;
 - stimule leur capacité à se prendre en main;
 - reconnaît leur capacité d'analyser leur situation et de trouver leurs propres solutions;
 - fonde son intervention sur la responsabilité et la capacité des femmes à être partie prenante de leur cheminement.

- **L'approche féministe, un trousseau de clés permettant de :**
 - miser sur le potentiel des femmes;
 - aider les femmes à prendre les décisions qui les concernent;
 - respecter le cheminement et les choix des femmes;
 - valoriser l'approche collective et le support par le groupe;
 - faire reposer l'intervention sur la transparence, l'authenticité et la vérité;
 - susciter l'expression des besoins, des désirs et des émotions;
 - aider les femmes à reprendre confiance en elles, en leur capacité de changer leurs conditions de vie (l'estime de soi);
 - favoriser le développement de l'autonomie;
 - tenir compte de tous les aspects de la vie des femmes;
 - favoriser l'ouverture aux autres et aux différences.

¹ Document élaboré par le comité intervention de la Maison Pauline Bonin et adopté par le conseil d'administration de la Maison Pauline Bonin le 10 septembre 2004.

- **L'intervenante, partenaire du développement des capacités des femmes, se doit de :**
 - nommer aux femmes les particularités de son rôle;
 - transmettre aux femmes des consignes claires, des contrats précis, ses outils d'intervention;
 - éviter de se positionner dans un rôle d'experte;
 - permettre, sans discrimination, l'expression du vécu des femmes;
 - favoriser des rapports égalitaires;
 - faire alliance avec les femmes de façon à établir un climat de confiance.

- **La Maison Pauline Bonin mise sur la force de la création d'un réseau en :**
 - stimulant l'entraide, le soutien et la solidarité entre les femmes;
 - organisant l'autoformation par les femmes entre elles;
 - suscitant auprès des femmes le développement d'un sentiment d'appartenance;
 - favorisant la recherche de solutions collectives;
 - utilisant les ressources communautaires et institutionnelles du milieu;
 - se concertant avec les groupes et les organismes du milieu pour l'amélioration des conditions de vie des femmes.

- **La Maison Pauline Bonin situe l'amélioration des conditions de vie des femmes et de leurs enfants dans un contexte social. Pour ce faire, elle souhaite :**
 - réaliser, avec les femmes, des démarches d'apprentissage et de réflexion critique;
 - amener les femmes à mieux connaître et comprendre les causes sociales, politiques et économiques des difficultés qu'elles vivent;
 - aider les femmes à se libérer de certaines culpabilités;
 - favoriser une prise de conscience des stéréotypes sexistes;
 - développer une recherche collective d'analyses et de solutions en réponse aux besoins et aux intérêts des femmes;
 - aider les femmes à s'engager dans leur milieu, à devenir des citoyennes actives, des agentes de transformation et de changement;
 - mettre en lumière les forces et les acquis des femmes;
 - favoriser l'ouverture aux autres et aux différences.

Ce modèle de gestion se caractérise essentiellement par :

- une démocratisation des structures de pouvoir;
- un travail de cogestion entre travailleuses salariées et les élues;
- une prédominance de la dimension humaine du travail.

Si l'adhésion idéologique à ce modèle est assez unanime, force est de constater que son expérimentation quotidienne n'est pas chose évidente. Il faut une bonne dose de conviction, de ténacité et de souplesse pour faire face aux défis que pose l'application d'un modèle alternatif de gestion à une époque où la compétition, la concurrence et la performance ne sont plus seulement les attributs et le leitmotiv de l'entreprise privée!

Un fonctionnement antibureaucratique qui permet un partage horizontal du pouvoir au sein des équipes de travail

Ce fonctionnement se caractérise par :

- la prise de décision par consensus;
- une division du travail qui valorise non pas la spécialisation des postes, mais plutôt les statuts égaux et une certaine rotation des tâches;
- des mécanismes d'intégration des nouvelles;
- la circulation de l'information pour contrer le développement d'un pouvoir vertical;
- une attribution non hiérarchique de l'espace;
- l'espace qui n'est pas assigné en fonction du statut. Il est occupé selon le type de tâches que les travailleuses sont en train de faire. Cette façon d'organiser l'espace joue aussi un rôle dans la non-hiérarchisation des rapports;
- des mécanismes pour concilier l'efficacité et le bien-être des personnes, le rationnel et l'affectif (exemple : un point « comment ça va » dans les réunions d'équipes).

² Document adopté par le conseil d'administration le 17 janvier 2008

Une préoccupation quant à la place et au rôle des résidentes-participantes dans l'organisme

Loin d'être perçues comme des clientes passives de l'organisme, les résidentes-participantes sont invitées à s'impliquer au niveau du fonctionnement quotidien :

- développer des mécanismes d'accueil et d'intégration;
- mettre sur pied des comités de tâches ou de travail comme lieux alternatifs de pouvoir;
- rendre accessibles les règles et procédures dans le but de faciliter l'accès au groupe;
- favoriser un climat de soutien, d'entraide et de solidarité entre les résidentes-participantes;
- démystifier le rôle de l'intervenante pour permettre de tendre à des rapports plus égaux entre « aidantes/aidées »;
- créer des liens chaleureux et significatifs avec les résidentes-participantes, basés notamment sur la disponibilité, l'écoute, la complicité et le respect mutuels;
- aider les femmes à développer leur pouvoir d'agir de façon autonome, ce qui les amène à passer du statut « d'aidée » à celui de participante.

Un rapport au travail qui se caractérise essentiellement par :

- le contrôle des travailleuses sur le processus de travail;

Les travailleuses jouissent généralement d'une grande autonomie dans l'organisation de leur travail ainsi que d'un pouvoir décisionnel certain.

- une humanisation des relations de travail;

Elles sont fondées sur la reconnaissance de la contribution de chaque membre de l'équipe qui a la possibilité d'être entendue; de mettre à contribution son potentiel; de faire preuve d'initiative et de créativité dans son travail, ce qui constitue une source de valorisation personnelle.

- la valeur de l'égalitarisme;

Elle implique une non-spécialisation des postes de travail ainsi que des conditions de travail, des salaires et des bénéfices égaux.

La gestion féministe ne se réduit pas à la mise en place de modes formels de représentation et d'élection. Elle renvoie à une dimension plus large, un espace plus vaste, celui de la vie associative de l'organisme. Cet espace est constitué à la fois de lieux formels et informels où se tissent des liens et des rapports entre les différentes actrices de l'organisme; où s'exerce la prise de parole des résidentes-participantes et se développe leur pouvoir d'agir; où se font les débats et se prennent des décisions dans le respect de la diversité des points de vue. Bref, la vie associative est l'espace investi par les citoyennes à l'intérieur de leur organisme pour s'assurer qu'il demeure un instrument au service de leur projet collectif.

En effet, en aidant les femmes à développer leur pouvoir d'agir de façon autonome, les pratiques féministes leur permettent de se percevoir comme des citoyennes actives, avisées et ayant le pouvoir d'assumer collectivement des responsabilités inhérentes à la gestion et au développement de leur organisme.

Or, cette prise en charge de l'organisme par les femmes qui y résident constitue un objectif de taille. Il faut reconnaître que les résidentes-participantes sont d'abord là pour trouver le réconfort, l'aide et le support individuel dont elles ont besoin pour atteindre le but qu'elles se sont fixé.

Dans les archives de la Maison Pauline Bonin, le plus ancien document officiel est le procès-verbal du comité provisoire de la Maison 2e étape (nom utilisé avant que l'organisme choisisse de s'appeler Maison Pauline Bonin). C'est à l'initiative de travailleuses de la Maison d'accueil La Traverse qu'un comité, prêt à réfléchir au projet de Maison 2e étape, se réunit pour une première fois le 26 janvier 2001.

Assistaient à la première rencontre du comité : Hélène Arsenault de l'Association coopérative d'économie familiale de Lanaudière, Paul Belcourt des Centres Jeunesse Lanaudière, Pauline Bonin, Clémence Champagne et Chantal Perreault de la Maison d'accueil La Traverse, Marinette Chartier du Centre Au cœur des femmes de St-Jean-de-Matha, Danielle Forest organisatrice communautaire du CLSC de Joliette, Michel Liard de la Sureté municipale de Joliette, Josée Roy femme impliquée dans une coopérative et Emilienne Pinard. Ce comité tient sept rencontres en 2001. Paul Belcourt n'est venu qu'à la première rencontre.

Voici quelques jalons de l'histoire de la Maison Pauline Bonin :

2001

- création d'un comité provisoire;
- discussions au sujet des personnes visées, des critères d'admissibilité et du territoire desservi;
- contacts avec des organismes susceptibles de faire avancer le projet : la Chrysalide de Montréal, le Groupe d'aménagement de logements populaires;
- recherche de financement;
- préparation d'un document de présentation;
- réflexion au sujet du nom de l'organisme.

2002

- présentation du projet aux Sœurs des Saints Cœurs de Jésus et de Marie;
- choix d'un nom le 31 janvier : Maison Pauline Bonin;
- recherche de nouveaux partenaires désireux de s'impliquer dans le comité provisoire : Monique Desrochers de Perspectives nouvelles, Angèle Ferland de l'Auberge du cœur Roland-Gauvreau, Jacynthe Thériault de l'Association pour les jeunes de la rue de Joliette et Danielle Thiffault de la Maison Parent-Aise;
- demandes d'appui auprès d'organismes de la région accompagnées d'un document de présentation intitulé : « La Maison Pauline Bonin – Un projet en devenir ». Dans cette lettre, le comité provisoire précise qu'il veut mettre en place « une ressource pour des femmes et leurs enfants, qui, pour certaines, ont vécu de la violence conjugale ». Les 46 organismes qui retournent une lettre d'appui répondent également à un document intitulé : « Analyse des besoins »;
- contact avec un autre organisme semblable à Montréal : Mères avec pouvoir;
- rencontres avec la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Lanaudière : 5 juin et 29 octobre;
- juin : accord de la communauté des Sœurs des Saints Cœurs de Jésus et de Marie au projet de la Maison Pauline Bonin à l'intérieur du Carré St-Louis de Joliette;
- formation de comités de travail : coordination, intervention, logement, architecte;
- première rencontre avec le comité de coordination du Carré St-Louis de Joliette le 7 octobre;
- demande d'incorporation le 10 décembre signée par Pauline Bonin, Clémence Champagne et Danielle Thiffault.

2003

- la charte est obtenue le 7 janvier;
- première demande au Programme de soutien aux organismes communautaires;
- demande d'un numéro d'œuvre de charité;
- première rencontre avec la Société de logements populaires de Lanaudière, pour analyser la possibilité que cette dernière soit propriétaire de l'immeuble de la Maison Pauline Bonin;
- assemblée générale de fondation le 25 novembre;
- mise en place du comité financement en décembre;
- adoption des règlements généraux de la corporation;
- rencontre avec la Régie régionale le 12 décembre.

- assemblée générale spéciale le 6 avril pour modifier les règlements généraux;
- lettres patentes supplémentaires obtenues le 17 mai, pour corriger le sens d'un objet de la charte, soit d'ajouter à « des familles monoparentales » les mots suivants : « à faible ou modeste revenu »;
- assemblée générale annuelle le 8 juin;
- production d'un document sur l'intervention féministe;
- premières réponses positives aux demandes de financement : Institut Barthélémy-Joliette et Programme de soutien aux jeunes parents;
- poursuite des démarches avec l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, qui remplace la Régie régionale : trois rencontres;
- comité de sélection pour embaucher une première travailleuse : l'intervenante Céline Benny;
- entrée en fonction de l'intervenante le 8 novembre. Les bureaux de l'organisme sont situés au troisième étage du Carrefour des organismes de Lanaudière à Joliette, au bureau 321.

- campagne d'appui auprès d'organismes de la région pour demander un financement récurrent pour la Maison Pauline Bonin : 51 lettres recueillies;
- le premier groupe de femmes participantes se réunit pour la première fois le 7 avril;
- première subvention récurrente provenant de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière : 40 000,00 \$ versés sous forme d'entente spécifique;
- une première participante siège au conseil d'administration;
- début des rencontres individuelles avec les femmes;
- durant l'année, 29 rencontres de groupe rejoignant 35 femmes différentes;
- engagement définitif de la Société d'habitation du Québec permettant la rénovation d'une partie de l'immeuble appartenant aux Sœurs des Saints Cœurs de Jésus et de Marie;
- décision du conseil d'administration : la Maison Pauline Bonin sera propriétaire de l'immeuble portant son nom;
- embauche d'une deuxième travailleuse en novembre : Madeleine Ducharme, comme agente de liaison;
- déménagement des bureaux situés au Carrefour des organismes de Lanaudière, on part du bureau 321 pour les bureaux 204-205;

- signature de la convention entre la Société d'habitation du Québec et la Maison Pauline Bonin;
- prise de possession du bâtiment par la Maison Pauline Bonin en décembre;
- signature de la convention des membres du Carré St-Louis de Joliette.

2006

- début du chantier de construction en janvier;
- création d'un cahier des administratrices regroupant l'ensemble des règlements et politiques de l'organisme;
- élaboration de documents d'ententes à faire signer aux premières résidentes-participantes soit : « Convention et règlement d'immeuble »;
- sélection des premières résidentes-participantes;
- changement de date de notre fin d'année financière au 31 décembre pour s'harmoniser avec la Société d'habitation du Québec, le bailleur de fonds, au niveau de l'immeuble;
- entrée dans les logements des douze premières résidentes-participantes le 1er juillet.

2007

- modification de certains critères pour la sélection des résidentes-participantes;
- poursuite des activités avec les résidentes-participantes : rencontres de groupe, soutien en individuel, accompagnement dans les premières démarches et activités communautaires;
- fête des voisins, organisée par et pour la Maison Pauline Bonin et les Logements d'Amélie;
- subvention de la Fondation des Sœurs des Saints Cœurs de Jésus et de Marie pour aménager les aires de jeux extérieures;
- adoption d'un document sur la gestion féministe;
- problèmes imprévus au niveau de l'immeuble;
- adoption d'un code de conduite des administratrices;
- révision, par un avocat, des documents d'entente pour les résidentes-participantes.

2008

- impliquées depuis la fondation de l'organisme, certaines membres cèdent leur place au sein du conseil d'administration;
- situations de vie difficiles pour plusieurs résidentes-participantes rendant impossible la réalisation de leur projet pour le moment;
- dix départs et dix arrivées de résidentes-participantes en cours d'année;
- discussion sur des enjeux pour l'organisme : les problèmes dans les cours extérieures et la possibilité de prolongation de séjour pour les résidentes-participantes;
- travail sur un logo et un dépliant pour l'organisme;
- premières créances irrécouvrables depuis l'arrivée des premières résidentes-participantes;
- le 1er avril, le financement provenant de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, sous forme d'entente spécifique, est transféré au Programme de soutien aux organismes communautaires volet 1, soit celui de la mission globale.

2009

- début des cuisines collectives pour les résidentes-participantes auxquelles se joignent de futures et d'anciennes résidentes-participantes;
- fin du premier cycle de trois ans pour les premières résidentes-participantes arrivées en juillet 2006;
- le conseil d'administration décide de permettre une prolongation de séjour à des résidentes-participantes, sous certaines conditions;
- réalisation et diffusion de notre premier dépliant promotionnel avec un logo et des couleurs significatives attestant de nos principes de gestion et d'intervention;
- un comité financement se met en place à la suite de l'assemblée générale annuelle et s'affaire à chercher du financement auprès de différentes sources : la Fondation Épiderma, l'Institut Barthélémy-Joliette, l'Œuvre Léger, la Fondation du Tisonnier, les députés, les ministres et les caisses populaires. Une seule réponse positive en 2009 : l'Institut Barthélémy-Joliette pour leur soutien aux cuisines collectives.

2010

- suspension, pour cette année, des activités du comité ressources humaines pour se concentrer sur le travail du comité financement;
- début d'activités nouvelles : le jardinage sur les balcons et le vermicompostage;
- annonce officielle du départ à la retraite de Madeleine Ducharme, responsable de l'administration;
- possibilité d'engager une autre travailleuse et de lui offrir une période de formation grâce à la subvention non récurrente de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière;
- accès une nouvelle source de financement non récurrente en provenance de la Direction de la santé publique pour un projet en sécurité alimentaire, volet autonomie alimentaire.

2011

- création d'un poste d'intervenante au volet habitation qui cumule les tâches du poste de responsable de l'administration et permet plus d'interventions auprès des femmes, au niveau de leurs responsabilités de résidentes. Ce poste est défini à 21 heures par semaine de janvier à juin et à 28 heures par semaine de juillet à décembre. La personne engagée est Karine Brisson;
- subvention non récurrente de 21 000,00 \$ de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière qui sera utilisée en 2012, 2013 et 2014 à raison de 7 000,00 \$ par année, afin de garder l'intervenante au volet habitation à 28 heures par semaine;
- le 30 juin, départ à la retraite de Madeleine Ducharme, travailleuse au poste de responsable de l'administration (elle travaillait à raison de 21 heures par semaine depuis novembre 2005);
- sur le plan médiatique, après l'intervention de deux résidentes-participantes au conseil d'administration de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, paraît un article dans L'Action week-end du 25 septembre à la page 20. Dans le même sens, un deuxième article paraît dans L'Action du 7 décembre en première page et en page 4, à l'effet que le montant de la subvention non récurrente est insuffisant et inadéquat.

Cette position est soutenue par le témoignage de deux femmes résidentes-participantes;

- embauche de Rachel Desmarais, intervenante contractuelle au volet alimentation, à raison de 40 heures par mois à compter de la fin octobre, afin de dégager les intervenantes permanentes du travail lié aux projets de cuisines collectives, de jardinage sur les balcons et de vermicompostage.

2012

- création d'un comité pour l'obtention de notre certificat de conformité auprès de la Société d'habitation du Québec;
- en janvier, rencontre avec la ministre responsable de la région de Lanaudière, Madame Michelle Courchesne;
- en février et en novembre, rencontres avec la députée de Joliette, Madame Véronique Hivon;
- en mars, départ de Rachel Desmarais, intervenante contractuelle au volet alimentation;
- du 2 mars au 20 avril, envoi hebdomadaire d'une lettre d'appui au bureau de Madame Courchesne, chacune rédigée par une personne qui croit en notre organisme (résidente-participante ou ancienne résidente-participante, fondatrice, bénévole, travailleuse ou ex-travailleuse, organisatrice ou organisateur communautaire);
- en avril, embauche de Stéphanie Turenne comme intervenante contractuelle au volet alimentation;
- mise en place d'un comité pour préparer un événement en 2013, afin de souligner les 10 ans d'existence de notre organisme;
- en décembre, lancement d'une campagne d'appui auprès d'organismes de la région avec couverture médiatique dans le journal l'Action;
- congé de maladie de Karine Brisson;
- embauche de Christianne Ledoux pour la durée du congé de maladie.

2013

- retour au travail de Karine Brisson et fin de contrat pour Christianne Ledoux;
- actions dans le but de faire augmenter le financement récurrent de l'organisme;
- célébration du 10e anniversaire de la Maison Pauline Bonin;
- congé de maladie de Céline Benny;
- embauche de Karine Généreux pour la durée du congé de maladie;

- embauche d'une troisième travailleuse comme intervenante dédiée principalement au volet alimentation et au support aux haltes-garderies : Priscilla Dupuis;
- déménagement de nos bureaux à l'intérieur du Carrefour des organismes de Lanaudière, on se rend dans les bureaux 304-305-306.

2014

- le contexte d'austérité du gouvernement québécois a amené le conseil d'administration à suspendre ses démarches pour augmenter le financement récurrent de l'organisme;
- en juillet, après un an, départ de l'intervenante remplaçante Karine Généreux;
- en août, retour au travail de Céline Benny, intervenante;
- en septembre, départ de Priscilla Dupuis, fin du contrat d'un an et impossibilité de poursuivre par manque de fonds;
- en octobre, réfection de 42 fenêtres de l'immeuble et aménagement permanent pour l'installation de climatiseurs dans les 12 logements.

2015

- trois sinistres touchant l'immeuble et ayant des conséquences sur les femmes et les enfants qui y vivent : un dégât d'eau important en janvier dans un logement au rez-de-chaussée; en juillet, dans le stationnement, un cocktail molotov lancé sur une voiture a endommagé quatre véhicules; en novembre, un incendie sur un balcon au deuxième étage;
- une situation de harcèlement psychologique touchant les travailleuses et affectant le climat dans l'immeuble;
- prévisions budgétaires faites sur 5 ans par le comité financement qui nous amènent à constater que nous devons faire encore face à un déficit d'ici quelques années;
- retour à la stabilité au niveau des ressources humaines cette année : les deux travailleuses régulières sont en poste, l'une depuis 2004, l'autre depuis 2011;
- déménagement de nos bureaux administratifs au sous-sol de l'édifice où logent les familles que nous soutenons pour économiser en n'ayant plus de loyer à payer;
- réfection de la toiture de la Maison Pauline Bonin.

2016

- 2016 marque le dixième anniversaire de l'arrivée des toutes premières résidentes-participantes;
- année riche sur le plan des collaborations avec d'autres organismes et des activités de représentation;
- du côté de l'immeuble, après dix ans, des remplacements ont dû être faits, de l'entretien également dans plusieurs logements;
- après l'obtention du certificat de conformité de la Société d'habitation du Québec, du temps a été consacré à mieux organiser les outils liés à la sélection des résidentes-participantes;
- l'arrivée de plusieurs nouvelles résidentes-participantes et des départs changent la dynamique du groupe et amènent du nouveau.

2017

- en 2017, fin du financement en sécurité alimentaire;
- collaboration avec le Conseil régional de l'environnement pour un projet de jardinage collectif avec les résidentes-participantes et leurs enfants;
- démarche de valorisation des pratiques commencée avec le Centre de recherche sociale appliquée;
- incendie dans un logement au dernier étage en novembre.

2018

- travaux de rénovation majeurs dans l'édifice suite à l'incendie de novembre, 5 familles sont relocalisées ailleurs entre les mois de janvier et mars. Beaucoup de travail de suivi et de coordination en lien avec ce sinistre;
- six départs et huit arrivées de résidentes : un départ en février, trois arrivées en mars, cinq départs suivis de cinq arrivées au cours de l'été;
- problématiques de voisinage entre certaines résidentes, qui entraînent des problèmes au niveau du climat dans le groupe de résidentes et envers l'équipe de travail. Ces

difficultés ont mobilisé le comité harcèlement psychologique, le comité intervention et le conseil d'administration en février, mars, avril;

- gestion d'une plainte déposée au Commissaire aux plaintes du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière en mai, juin;
- bilan de santé de l'immeuble et suivis;
- plusieurs rencontres de gestion financière de l'organisme pour réfléchir à nos façons de faire afin de se donner des outils pour que les suivis soient plus faciles à ajuster;
- poursuite de la recherche sur les retombées de l'intervention auprès des résidentes avec le Centre de recherche sociale appliquée : révision de données, relecture de documents, rencontres avec le conseil d'administration, le comité intervention et la responsable de la recherche.

2019

- arrivée de deux nouvelles résidentes-participantes au cours de l'année;
- embauche d'une deuxième intervenante (avril-septembre) afin d'offrir des activités à des femmes monoparentales non-résidentes, il s'agit de Sylvie Lacourse;
- lancement d'un document sur la Maison Pauline Bonin lors d'un brunch le 26 mai. Ce document a été réalisé par le Centre de recherche sociale appliquée. Il s'agit d'une recherche-action sur les retombées de l'intervention de notre organisme;
- étude de besoins réalisée par une agente de recherche auprès de résidentes-participantes, de femmes monoparentales et d'organismes de la région;
- octobre 2019 : la commissaire aux plaintes du CISSS de Lanaudière nous informe d'une insatisfaction d'une usagère;
- immense dégât d'eau le 10 décembre 2019 entraînant la relocalisation de 8 familles et des travaux majeurs. Beaucoup de travail de suivi, de soutien et de coordination en lien avec ce sinistre;
- notre subvention récurrente du Programme de soutien aux organismes communautaires a été rehaussée de 35 332 \$, pour atteindre 98 377 \$ en 2019 (une portion de ce montant a été reportée en 2020).

2020

- suivi de la plainte déposée à la commissaire aux plaintes du CISSS de Lanaudière
- arrivée de six nouvelles résidentes-participantes au cours de l'année;

- travaux de rénovation qui se poursuivent jusqu'en juin 2020 suite au dégât d'eau de décembre 2019 (huit familles relocalisées de décembre 2019 à juin 2020);
- ajustements liés à la pandémie (travail à distance, rencontres en visioconférence);
- embauche d'une intervenante en janvier afin d'offrir des activités à des femmes monoparentales non-résidentes. Il s'agit de Sophie Nobert;
- suite à l'étude de besoins, mise en place d'une nouvelle activité: la Halte-École depuis février 2020;
- embauche d'une intervenante dédiée à la Halte-École à partir de la fin août 2020 (Élodie Girard).

2021

- départ de l'intervenante de la Halte-École en janvier;
- 25 janvier : communication de la commissaire aux plaintes du CISSS de Lanaudière : le dossier est fermé, elle est satisfaite du suivi fait par la Maison Pauline Bonin;
- embauche d'une intervenante pour développer des activités pour les femmes et leurs enfants : Jasmine Martel de mars à avril;
- deuxième ouverture de poste d'intervenante auprès des enfants et de leur mère : entrée en fonction de Marie-Claude Mercier en juin;
- congé de maladie de Sophie Nobert à compter du 1^{er} novembre jusqu'au 10 janvier ;
- mise sur pied du comité numérique pour réfléchir à la mise en place d'une page Facebook et d'un site internet pour l'organisme
- rencontre de réflexion et de planification de l'équipe de travail sur trois jours : le shack à l'épaulette
- cinq départs de résidentes-participantes et cinq arrivées en cours d'année.



LA MAISON PAULINE BONIN

Vers un avenir meilleur pour des femmes monoparentales de Lanaudière

Résumé de l'étude sur les retombées de l'accompagnement de la Maison Pauline Bonin auprès de femmes monoparentales et de leurs enfants
Centre de recherche sociale appliquée (CRSA)

MAI 2019

LA MAISON PAULINE BONIN, UNE INITIATIVE CONCERTÉE

En 2001, trois intervenantes impliquées auprès des femmes victimes de violence conjugale réunissent des actrices de divers horizons. Elles souhaitent ouvrir une maison pouvant accueillir femmes et enfants afin de soutenir celles qui désirent retourner aux études ou au travail. En 2005, quelques femmes reçoivent un soutien de la part d'une intervenante.

Le 1^{er} juillet 2006, la Maison Pauline Bonin, organisme communautaire situé à Joliette et rayonnant sur toute la région Lanaudière, accueille les premières résidentes-participantes et leurs enfants. Depuis, plusieurs bénévoles et intervenantes du milieu communautaire, scolaire, policier et de la santé continuent d'apporter leur contribution à la mission de l'organisme.

La Maison Pauline Bonin offre un accompagnement vers un projet de retour aux études ou au travail et 12 logements subventionnés à des femmes monoparentales ayant au moins un enfant de moins de 12 ans.

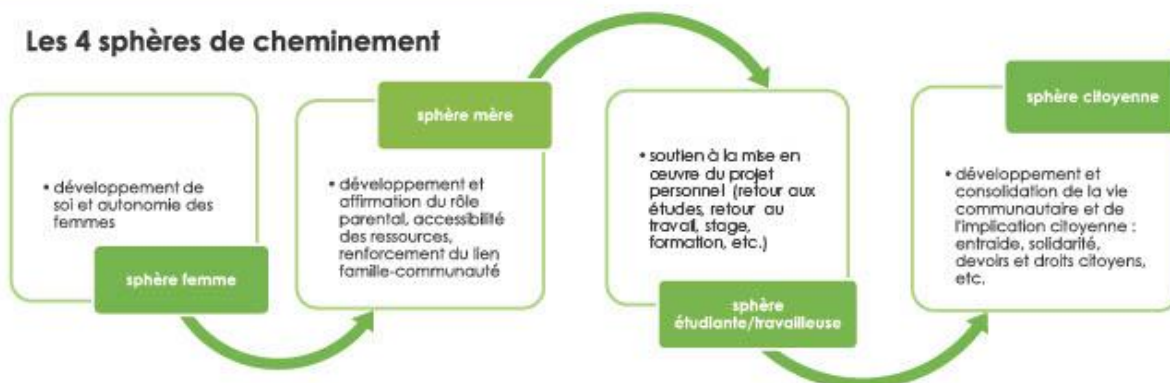
L'organisme vise la création de conditions favorables à l'amélioration de la qualité de vie des femmes monoparentales et de leurs enfants de même que la diminution des effets de la pauvreté par l'insertion socioprofessionnelle et sociale de ces femmes.

L'ACCOMPAGNEMENT DES FEMMES AUTOUR DE 4 SPHÈRES

L'accompagnement de la Maison Pauline Bonin est ancré dans une approche féministe et d'éducation populaire. La reconnaissance et le développement des capacités des femmes en sont la base.

Le processus d'intervention prend forme autour de quatre sphères de cheminement qui s'entrecroisent tout au long du parcours des femmes, dans un mouvement non linéaire adapté à chacune selon sa réalité. Ces dimensions s'inscrivent dans une vision globale du vécu de chaque femme accompagnée. **L'approche soutient la mise en mouvement des femmes. Elle est porteuse de sens, respectueuse du rythme et des intérêts de chacune, évolutive dans le temps (pas à pas) et apprenante (essai-erreur).**

Les 4 sphères de cheminement



UNE RECHERCHE SUR LES RETOMBÉES DE LA MAISON PAULINE BONIN

Pour mieux connaître le profil des femmes accompagnées par l'organisme et les retombées auprès d'elles et de leurs enfants, le Centre de recherche sociale appliquée (CRSA) a réalisé une recherche exploratoire.

L'étude sur les retombées de l'accompagnement de la Maison Pauline Bonin pour les femmes monoparentales et leurs enfants est basée sur :

1) Une analyse de la base de données de l'organisme du 1er juillet 2006 au 31 décembre 2017

2) Une analyse des documents internes de l'organisme

3) La réalisation d'entrevues :

• 1 groupe de 6 résidentes actuelles • 1 groupe de 7 anciennes résidentes • 4 travailleuses actuelles et anciennes • 1 groupe de 6 femmes impliquées au sein de divers comités.

Les entrevues ont été réalisées entre octobre 2017 et juin 2018.

LES FEMMES REJOINTES PAR LA MAISON PAULINE BONIN

De 2006 à 2017, l'organisme a accueilli **69 femmes, âgées de 16 à 46 ans (âge moyen 28 ans)** et six d'entre elles ont fait un deuxième séjour. La durée moyenne d'un séjour est de 22 mois.

Ces mères avaient au total **110 enfants**, majoritairement d'âge préscolaire, dont elles ont la garde à temps plein ou la majorité du temps (62 femmes ont la garde complète d'au moins un de leurs enfants).

EN SITUATION DE PRÉCARITÉ AVANT LEUR ARRIVÉE À LA MAISON PAULINE BONIN

- Plus de la moitié des femmes ont vécu une instabilité résidentielle, 57 % des femmes avaient déménagé plus d'une fois au cours des 24 derniers mois.
- 77 % des femmes percevaient l'aide sociale.
- 86 % des femmes consacraient plus de 30 % de leurs revenus au logement.

- Près de 63 % des femmes vivaient une situation d'endettement.
- Plus des deux tiers avaient vécu de la violence conjugale (70 %), des problèmes avec l'ex-conjoint et des événements violents (57 %).
- Pour la moitié d'entre elles, le passé familial a été difficile (51 %).

La plupart des femmes étaient déjà en contact avec différentes ressources, dont les CLSC, et plusieurs organismes communautaires.

La majorité d'entre elles étaient sans emploi, en partie à cause de leurs responsabilités familiales et du jeune âge de leurs enfants; 63 % des femmes étaient à la maison, dont **45 % avaient moins de 25 ans; 72 % n'avaient pas terminé leurs études secondaires.**

Plusieurs femmes présentaient des problèmes de santé souvent liés à la maternité (41 %) et à la santé mentale (dépression, anxiété) (60 %). Elles vivaient de l'isolement et leur réseau social était faible (58 %). Quelques-unes avaient eu des démêlés avec la justice. De nombreuses femmes cumulaient un ensemble de conditions qui les plaçaient en état d'extrême vulnérabilité sociale.

AU-DELÀ DES CHIFFRES, LES MOTIVATIONS DES FEMMES

Sortir de la crise, se sentir en sécurité et avoir un peu de répit et d'espoir de s'en sortir

« Tu arrives ici éteinte, mais y reste un petit tison, une braise. La Maison Pauline Bonin a été comme de l'oxygène pour rallumer le feu, pis du bois, des outils pour mettre dans le feu. Un répit, pour souffler... se déposer parce que là je suis pus capable, à bout. »

Pouvoir s'offrir une vie un peu plus « normale », avoir un beau logement

« Je n'aime pas trop parler du côté financier, mais avec un revenu de boursière on s'entend, tu survis, pis ici on avait des moyens comme les cuisines collectives, un loyer à prix modique. Ça m'aidait drôlement. »

« Vivre dans un beau loyer, chauffé, lumineux est important quand tu vis un down important. »

S'engager dans un projet ambitieux et faire des apprentissages

« C'est certain que je n'aurais pas pu financièrement faire un retour aux études, si je n'avais pas été ici. En même temps, la différence avec un HLM, c'est le fait que tu es poussée un peu. Tu as tout le temps des comptes à rendre. »

Découvrir l'entraide et la vie communautaire

« Les activités, on était obligée d'en organiser une chacune notre tour. Les cuisines collectives, c'était pas obligatoire. Il y avait du ponctuel aussi, mais l'intervenante avait toujours full projets, du vermicompost, des jardins, des marches citoyennes. Il y avait des jeux pour les jeunes, etc. On était vivant. »

Être accompagnée pour gagner en autonomie

« L'intervenante fait de la magie dans nos têtes en nous amenant à réfléchir plus loin... Elle fait refléter nos avancements. »

La Maison Pauline Bonin fait une différence pour les femmes et leurs enfants.

LES RETOMBÉES POUR LES FEMMES ET LEURS ENFANTS PENDANT LE SÉJOUR

L'accès à un logement subventionné, être en sécurité dans un logement bien à soi et de qualité

- Amélioration de la situation financière : réduction du niveau d'endettement, augmentation du pouvoir d'achat, marge de manoeuvre pour les autres dépenses (nourriture, médicaments, meubles, loisirs).
- Amélioration de la qualité de logement, du milieu de vie, du sentiment de sécurité et de répit pour les femmes et leurs enfants.
- Amélioration de la qualité de vie des enfants par l'accès à un milieu de vie agréable : accessibilité aux équipements collectifs (jardins, sports, loisirs, culture).

Le retour aux études et en emploi : des avancées significatives

Les bilans de séjour (en cours et à la fin) révèlent que 81 % des femmes ont fait des avancées sur plusieurs aspects liés au retour aux études et au travail :

- Avancement au niveau de la scolarité secondaire ou d'étude professionnelle (15 %).
- Obtention d'un diplôme d'études secondaires ou d'études professionnelles (22 %).
- Avancement de la scolarité postsecondaire et obtention de diplôme (18 %).
- Obtention d'un emploi (8 %).
- Démarches diverses (orientation, francisation, tests, recherche active d'emploi) (18 %).

Les effets ressentis après le séjour

La Maison Pauline Bonin ne dispose pas de données sur la période suivant la participation. Toutefois, lors des entrevues avec les anciennes résidentes, celles-ci ont témoigné de leurs avancées en matière de formation, de maintien en emploi ou d'intégration socioprofessionnelle après leur séjour.

« J'ai des aspirations pour demain sans avoir le plein contrôle sur ce qui arrivera, mais j'ai un bagage... Je me sens plus forte. »

« Moi ça m'a offert une qualité de vie que je n'aurais pas pu m'offrir si je n'étais pas passée par ici, mais la vie que j'ai maintenant, le parcours scolaire que j'ai, je l'aurais pas eu si je n'avais pas eu la MPB. Je peux travailler et ne pas être au salaire minimum, c'est ça que je veux dire par qualité de vie. Je peux payer ce que je veux à mes enfants... Je ne gagne pas des millions, mais j'ai pu finir mon Bacc grâce à la Maison et je gagne plus que si je n'aurais pas eu de Bacc. »

« Ce qui me rend plus fière, c'est d'être plus autonome... Je suis rendue autonome, je suis respectée par mes parents, respectée par ma famille, par mes frères et soeurs, par mes collègues de travail, même par mes employeurs. »

La durée moyenne du séjour est de 22 mois. Il s'agit d'un élément déterminant. Plus le séjour est long, plus les femmes réalisent leurs objectifs dans les différentes sphères de leur cheminement.

La Maison Pauline Bonin réalise pleinement sa mission. Les avancées des femmes pendant et suite à leur séjour sont manifestes.

- En tant que femmes, elles ont gagné en autonomie et en capacité à s'affirmer. Elles se sentent davantage compétentes et vivent un sentiment d'épanouissement personnel.
- En tant que mères, elles se sentent mieux outillées et disponibles psychologiquement pour accomplir leur rôle parental, assurer la sécurité de leurs enfants et répondre à leurs besoins. Elles perçoivent chez leurs enfants une meilleure ouverture aux autres.
- En tant qu'étudiantes ou travailleuses, elles ont poursuivi leurs études, trouvé du travail ou elles possèdent de meilleurs outils pour poursuivre leurs démarches.
- En tant que citoyennes, elles connaissent mieux leurs droits et responsabilités. Elles sont davantage en mesure d'utiliser les ressources de la

communauté et comprennent mieux le fonctionnement des institutions gouvernementales. Pour plusieurs, la valeur d'entraide et l'implication font maintenant partie de leur quotidien et de ce qu'elles souhaitent transmettre à leurs enfants.

Les actrices de la Maison Pauline Bonin (intervenant, bénévoles, militantes) sont au coeur de la stratégie d'intervention. Leurs qualités humaines et leurs compétences sont soulignées par les résidentes anciennes et actuelles : non-jugement, respect, ouverture, patience et disponibilité, capacité et volonté de maintenir un lien de manière durable au-delà du séjour, croyance dans les capacités des femmes.

Le financement de la ressource constitue le principal défi de la Maison Pauline Bonin. Les obstacles rencontrés par les résidentes-participant, actuelles et anciennes sont diversifiés et complexes. La présence d'une deuxième intervenante favoriserait un accompagnement plus soutenu pendant et après leur séjour de façon à développer et maintenir les acquis réalisés en cours de cheminement.

Merci à toutes les personnes qui ont contribué à cette étude Les résidentes-participant, actuelles et anciennes, qui ont collaboré à ce projet et accepté de partager leur expérience de séjour à la Maison Pauline Bonin. Les membres du conseil d'administration et du comité d'intervention qui ont contribué au comité de suivi. La Direction de santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière pour son soutien à la réalisation de la base de données.

Réalisation de la recherche : Lise St-Germain, CRSA

Conception et réalisation de cette brochure : Martine Fordin, CRSA et Danielle Forest, CRSA et MPB

Conception graphique de cette brochure : Diane Masse

Le rapport de recherche est disponible sur le site internet du CRSA au www.centresa.qc.ca.

St-Germain, L. et la collaboration de Fordin, M. et Milot, S. (2019). La Maison Pauline Bonin. Un avenir meilleur pour des femmes monoparentales de Lanaudière. Rapport de recherche déposé au conseil d'administration de la Maison Pauline Bonin. Centre de recherche sociale appliquée (CRSA).

Droit de reproduction © CRSA, 2019

Dépôt légal

ISBN 978-2-924046-33-3 (version imprimée)

ISBN 978-2-924046-34-0 (version numérique)

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2019



Maison Pauline Bonin
360 rue Saint-Louis, suite 1
Joliette, QC J6E 2Y6
Téléphone : 450 752-6730



